

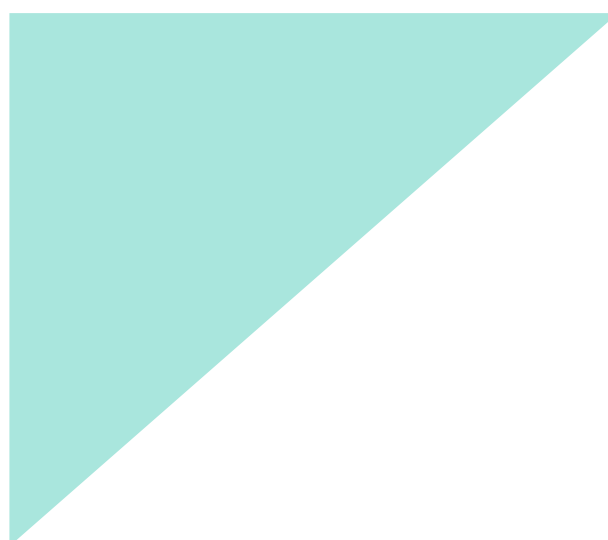


**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **BOÎTE À OUTILS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE JUILLET ET RENTRÉE 2020**



# SOMMAIRE

- ◆ **Période post - confinement, préparation de la rentrée** **P 3**
  
- ◆ **Favoriser la continuité des apprentissages** **P 4**  
À la rentrée Reprendre contact, agir en faveur de la persévérance scolaire
  
- ◆ **Co-construire, maintenir les liens** **P 6**
  
- ◆ **Accompagner et sécuriser les parcours (élèves de moins de 16 ans)** **P 7**
  
- ◆ **Actions renforcées et spécifiques (- 16 ans / + 16 ans)** **P 8**
  
- ◆ **Élèves de plus de 16 ans fragiles, en risque de décrochage** **P 9**  
(inscrits dans un établissement)
  
- ◆ **Actions d'accompagnement des élèves les plus fragiles de plus de 16 ans ayant décroché** **P 9**
  
- ◆ **Remerciements aux contributeurs du plan** **P 11**

# Période post - confinement, préparation de la rentrée



## TOUS LES ÉLÈVES



### Des dispositifs avant la rentrée, afin de prévenir les situations de fragilité

**Dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)** Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, ce dispositif a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison.

**Vacances apprenantes** Cette opération a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée.

Parmi ses mesures :

- Des « colonies de vacances apprenantes » pour 250 000 enfants ;
- Des « Écoles ouvertes » pour 400 000 enfants ;
- Accompagner les accueils de loisirs des collectivités territoriales.



### RESSOURCES

[Vacances apprenantes MENJ](#)

[Plateforme colonies apprenantes](#)

**Site Eduscol :**

Depuis le 16 mars 2020, l'ensemble des enseignants, appuyés par les ressources présentes sur le site Éduscol ont maintenu le suivi pédagogique par un enseignement virtuel : [.. CLIQUEZ ICI ..](#)

**Plaquettes académiques :**

- [« Retrouvons ensemble le chemin de l'école »](#)
- [Le dispositif éducatif et ludique 2S2C pour les élèves : qu'est-ce que c'est ?](#)

# Favoriser la continuité des apprentissages



## À LA RENTRÉE

### Reprendre contact, agir en faveur de la persévérance scolaire

S'appuyer sur la dynamique créée en interne, sur les pratiques innovantes qui ont émergé lors de cette crise inédite.

#### L'accueil

- prendre le temps d'assurer un accueil de qualité pour tous les élèves et rassurer ;
- favoriser les temps de rituels, de convivialité et de (re) appropriation de l'établissement ;
- proposer des moments de découverte et de partage, organiser par exemple de nouveaux formats de journées portes ouvertes (où notamment les élèves jouent un rôle actif, par exemple, un accueil des élèves assuré par les élèves et pour les élèves).

#### Le diagnostic, la valorisation des compétences

- faire un point de situation ; procéder à des évaluations diagnostiques ; analyser les acquis et les manques ;
- accompagner avec vigilance toutes les transitions, à l'école (notamment GS/CP), école/collège, collège/lycée ;
- favoriser les pratiques d'auto-évaluation ;
- consolider les savoirs fondamentaux ;
- valoriser les compétences transversales, l'engagement des élèves sous toutes ses formes.

#### Les modalités d'accompagnement, le parcours de l'élève

- prendre en compte la diversité des situations et proposer une feuille de route (ou tableau de bord de suivi) ; par exemple, pour « l'école inclusive » mobilisation des acteurs auprès des élèves à besoins particuliers, pilotés par les IEN-ASH ;
- partager les informations, encourager les temps de réflexion en équipe pour la mise en place de dispositifs (les contenus, la fréquence...), d'outils et de suivis personnalisés ;
- favoriser la constitution de petits groupes d'élèves et les approches pédagogiques différenciées ainsi que toutes les formes de coopération ;
- aménager les espaces d'apprentissages au service de la réussite de l'élève ;
- encourager, selon la situation sanitaire, la mixité des approches (à distance et en présentiel) ;
- développer la persévérance scolaire via les compétences numériques ; utiliser les outils numériques pour favoriser le retour, conserver les liens et renforcer la mobilisation ;
- recréer du collectif autour de projets fédérateurs (culturels, sportifs...) ;
- renforcer les partenariats existants, éventuellement en développer de nouveaux pour accompagner les élèves.

---

## LEVIERS POUR AGIR

- Instances : conseils pédagogiques, CVC, CVL, MDL, CESC
  - Outils numériques éducatifs
  - Activités pédagogiques complémentaires (APC)
  - Aide personnalisée
  - Devoirs faits
  - Heures de consolidation et d'accompagnement personnalisé (CAP, Bac pro...)
- 

---

## ACTEURS PLUS PARTICULIÈREMENT MOBILISÉS

- 1<sup>er</sup> degré : enseignants, directeurs d'école, conseillers pédagogiques, enseignants du RASED...
  - 2<sup>e</sup> degré, principaux, proviseurs, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, professeurs principaux, équipes éducatives et pédagogiques...
  - Équipes ASH
- 

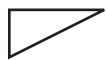


---

## RESSOURCES

- Site education.gouv.fr : [Les dispositifs d'accompagnement pour les écoliers](#)
- Site eduscol.fr : [Devoirs faits, une aide aux devoirs pour les collégiens](#)
- Site académique :
  - [CARDIE - Témoignages sur la continuité pédagogique](#)
  - [CAREP - Temps et espaces au service des apprentissages](#)
  - [DANE](#)
  - [PIX - Compétences numériques](#)
  - [Vie lycéenne](#)
- [Blog ASH 86](#)
- Site Institut Français de l'Éducation (Ifé) :
  - [Enquête Ifé sur l'activité des professionnel-les de l'enseignement pendant le confinement](#)
  - [Décrochages / Ressources](#)

# Co-construire, maintenir les liens



## LES ÉLÈVES ET LEURS FAMILLES



- rappeler les principes de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans ;
- maintenir les liens avec toutes les familles, en utilisant des outils partagés et les solutions hybrides (contacts réguliers en visio et en présentiel) ;
- favoriser toutes les formes de co-éducation ;
- rassurer, informer et expliquer de façon régulière ce qui est engagé ;
- créer des temps partage et de convivialité (entre élèves, café des parents, présentation en ligne de l'établissement, expositions, projets ...) ;
- accompagner les situations difficiles ;
- possibilité de mobiliser les assistant(e)s de service social en présence, dans le cadre d'un conseil ou d'une expertise à distance ;
- mettre en oeuvre le protocole d'absentéisme et de signalement ;
- mobiliser les pôles ressources pour définir les stratégies ;
- co-construire les protocoles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ;
- créer des espaces de parole et d'écoute pour les élèves (leur situation, ce qu'ils ont vécu...) ;
- faciliter la prise de rendez-vous pour un accompagnement personnalisé ;
- renforcer les partenariats avec les institutions et les associations du territoire.



### ACTEURS PLUS PARTICULIÈREMENT MOBILISÉS

- Les maires, les équipes de direction, éducatives, pédagogiques, les personnels de santé...
- Membres des DSDEN, des services sociaux, de santé
- PsyEN
- Partenaires départementaux
- Partenaires de soins
- Associations du territoire

### RESSOURCES

- Cellule accompagnement santé social : infographie à destination des élèves et des familles
- Site du CAREP :  
[vidéo sur le retour après le confinement](#)
- [Collège Bedel](#) à St-Gervais-Les-Trois-Clochers (86)
- Intranet – Pilotage académique :  
[«10 essentiels» pour le retour en classe](#)

# Accompagner et sécuriser les parcours



## - 16 ANS



Le retour en classe sera plus difficile pour certains, nous le savons, aussi la continuité relationnelle sera la priorité, particulièrement pour les élèves les plus fragiles.

L'accompagnement dans les apprentissages au service de la réussite de tous pourra prendre diverses formes, en vue d'un retour en classe de tous les élèves :

- **pour les élèves de moins de 16 ans**, les procédures habituelles, liées à l'obligation scolaire, selon les modalités connues, seront engagées, en lien avec les IEN-IO et les acteurs des DSDEN dont les services sociaux et de santé.
- **dans les établissements :**
  - repérer les élèves les plus fragiles, dès les premiers signes de désengagement, d'absentéisme, de décrochage ;
  - proposer des mesures adaptées et ciblées en s'appuyant notamment sur les référents décrochage scolaire dans les établissements du second degré ;
  - maintenir le contact et favoriser les accompagnements personnalisés pour consolider les acquis ;
  - s'appuyer sur les actions partenariales qui existent ou en créer de nouvelles.

---

## ACTEURS PLUS PARTICULIÈREMENT MOBILISÉS

- Les membres des DSDEN
- Les membres de la cellule de veille
- Les PsyEN
- Les partenaires associatifs (AFEV, Energie Jeunes...)

---

## LEVIERS POUR AGIR

- Ateliers, groupes de parole...
- Tutorat
- Devoirs faits
- Projets collectifs
- Serious games...

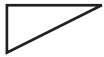


---

## RESSOURCES

- Site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) :  
[La lutte contre le décrochage scolaire](#)
- Ressources départementales MLDS réseaux Foquale 79

# Actions renforcées et spécifiques (- 16 ans / + 16 ans)



| Publics  | ACTEURS RÉFÉRENTS   | ACTIONS   | LEVIERS   |
|--|---|---|---|
| <p>Décrocheurs N-1 ou élèves en voie de décrochage (avant et après le confinement)</p>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnels de direction</li> <li>• Référénts « décrochage scolaire » en établissement</li> <li>• Psychologues de l'Éducation nationale</li> <li>• Personnels MLDS</li> <li>• Corps d'inspection</li> <li>• Délégation académique prévention du décrochage / insertion</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer des listes nominatives par LP et LGT</li> <li>• Contacter ces jeunes</li> <li>• Demander à la DEC la liste des démissions à l'examen</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Croiser les listes nominatives des lycées (LP et LGT) avec les listes traitées dans le cadre de la PSAD (coordination locale et Rio Suivi)</li> <li>• Lien avec les GPDS (Groupes de Prévention du Décrochage scolaire) ; mise en réseau des acteurs (SAS...)</li> <li>• Faire un lien avec la mise en oeuvre de l'obligation de formation 16-18 ans</li> <li>• PSAD départementales préconisées à la rentrée ; action des réseaux Foquale et premiers Parcours aménagés de formation initiale (PAFI)</li> </ul> |
| <p>Élèves souhaitant une réorientation (réflexion sur le projet non aboutie faute de mini-stages, de JPO...)</p> |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tour suivant d'affectation</li> <li>• réflexion sur la planification d'une période de consolidation de l'affectation</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Module d'accompagnement et de validation de projet - Module de remobilisation</li> </ul>   |
| <p>Élèves sortant de 3<sup>ème</sup> sans solution</p>   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les jeunes (requête Affelnet lycée)</li> <li>• Repérer les situations dans l'application « coordination locale décrochage »</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Module d'accompagnement et de validation de projet (ex en 86) - Suivi des jeunes dès septembre, mise en oeuvre de SAS et de modules de remobilisation, affectation sur places vacantes ; liens entre acteurs des GPDS pour sécuriser les parcours</li> </ul>   |
| <p>Jeunes en attente ou en rupture de contrat d'apprentissage</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CFA - Chambres consulaires</li> <li>• DIRECCTE - IEN IO</li> <li>• Groupes départementaux « apprentissage »</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les jeunes qui n'ont plus de contrat d'apprentissage</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prépa-apprentissage</li> <li>• Augmentation de la durée pendant laquelle un jeune sans employeur peut rester en formation au CFA (6 mois au lieu de 3)</li> <li>• Pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) de la MLDS</li> </ul>  |



# Élèves de plus de 16 ans fragiles, en risque de décrochage

(inscrits dans un établissement)



## + 16 ANS



---

### Obligation de formation jusqu'à 18 ans à la rentrée 2020

Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance (Journal Officiel du 28 juillet 2019) L'article 15 de la loi modifie l'article L. 114-1 du code de l'éducation instaurant l'obligation de formation des 16-18 ans.

---

## Le positionnement et l'accompagnement

- proposer des entretiens de situation et de positionnement (en présentiel dans la mesure du possible) ;
- assurer des contacts fréquents, planifiés, sous format hybride si nécessaire, de façon régulière pour maintenir impérativement les liens, agir avec souplesse et selon une procédure de retour en classe progressif ;
- proposer une feuille de route et un parcours personnalisé.

## La remobilisation, la consolidation des acquis

- mettre en oeuvre des parcours modulaires : estime de soi, compétences psychosociales, consolidation du projet...
- faciliter les apprentissages, éventuellement avec une modalité hybride pour les élèves les plus fragiles ;
- organiser des temps de tutorat (entre pairs ou adulte référent / élève) ;
- proposer des solutions diversifiées : un parcours aménagé de formation initiale (à partir de 15 ans), le service civique alterné ; les clauses sociales de formation sous statut scolaire, la prépa-apprentissage...

## La sécurisation du parcours

- renforcer l'action des réseaux Formation-QUALification-Emploi (Foquale) sur tous les territoires ;
- proposer des actions en réseaux, des SAS pour accueillir, accompagner la reprise, travailler le projet ;
- s'appuyer sur les places vacantes pour favoriser la remobilisation et la consolidation du projet ; promouvoir les périodes de stages et les immersions ;
- renforcer les partenariats (stages, temps d'information, poursuite de parcours) et mettre en oeuvre les mesures relatives à l'obligation de formation des 16-18 ans, notamment avec les réseaux des missions locales.

## Actions d'accompagnement des élèves les plus fragiles de plus de 16 ans ayant décroché

En lien avec les membres de la MLDS



### A destination des jeunes de plus de 16 ans, sans solution à la rentrée, en rupture de contrat ayant complètement décroché, « perdus de vue » :

- signalement aux psychologues de l'éducation nationale et aux acteurs des réseaux Foquale ;
- prise en charge par les acteurs des plateformes de suivi et d'appui au décrochage (PSAD) ;
- recherche de solutions diversifiées pour sécuriser le retour et proposer une solution vers l'insertion.

## ACTEURS PLUS PARTICULIÈREMENT MOBILISÉS

- Directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DFPT)
- Membres des groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS)
- Référénts décrochage scolaire dans tous les établissements du second degré de l'académie
- Tuteurs dans les établissements
- Membres de la MLDS
- PsyEN
- Services d'orientation
- Membres des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)
- Réseaux des partenaires associés : CFA, GRETA, missions locales...



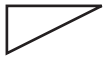
## LEVIERS POUR AGIR

- Parcours aménagés de formation initiale (PAFI)
- Réseaux FORMation-QUALification-Emploi (Foquale)
- Clauses sociales de formation sous statut scolaire
- Service civique
- Prépa-apprentissage ; jeux pour une acculturation de tous (ESKIF), partenariats avec les entreprises (Rallye des Pépites (digitaux), 100 000 entrepreneurs...)
- Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) et coordination locale décrochage (CLD)

## RESSOURCES

- Site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) :  
[Obligation de formation des 16-18 ans](#)
- Site académique :  
[Mission de lutte contre le décrochage scolaire \(MLDS\)](#)  
[Réseaux Foquale](#)  
[Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs \(PSAD\)](#)  
[Droit au retour en formation](#) et éducation récurrente
- [Répertoire académique des dispositifs et des solutions](#)
- Intranet :  
[Mise en place des Parcours Aménagés de Formation Initiale \(PAFI\)](#)  
Mes rubriques : Orientation – Décrochage scolaire - Circulaire rectorale : Agir pour la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage
- Site ONISEP :  
[Prévention du décrochage et continuité pédagogique](#)  
[Apprentissage](#)
- Site [CFA académique](#) : # Demain apprenti

# Remerciements aux contributeurs de ce plan académique



- Proviseur vie scolaire, Vincent PLANET
- Doyen IEN-ET-EG, Olivier POUSSARD
- Inspectrice Education nationale, Sylvie CHARPENTIER
- IEN-IO, Laurent SCHEITHAUER
- Directeur du CFA académique, Stéphane GILOT
- Conseiller technique « école inclusive », Jean-François LEVEQUE
- Conseillère technique service social, Isabelle TILATTI
- Déléguée régionale adjointe ONISEP, Laurence CHARTIER
- CARDIE
- DANE
- SAIIO
- SSA
- DAVL, Olivier ROBUCHON
- Chefs d'établissement :
  - Proviseurs, Christian BARRAULT, Lycée Kyoto, Poitiers ;  
Sébastien FRIMONT, Lycée Rompsay, La Rochelle  
Gilles SEIGNON, Lycée du Haut Val de Sèvre, Saint Maixent  
Delphine NIBAUDEAU, Lycée Guez de Balzac, Angoulême
  - Principaux, Cyrille SAVARY, collège Maurice Bedel St-Gervais-Les-Trois-Clochers  
Gérard ROCHE, collège de la Tour, Montguyon  
Jean-Christophe ABBA, collège Noël-Noël, Confolens
- Référent décrochage : Nathalie PAILLE, collège Maurice Bedel à St-Gervais-Les-Trois-Clochers
- Réseau Education prioritaire, François VENTROU
- Membres de la MLDS, coordonnateurs départementaux, Patrick DELAUNAY (79), Nathalie GRAND (17), Isabelle HERAULT (86) et Frédéric REAUD (16)

## CONTACT

- Délégation académique « Prévention du décrochage / Insertion »,  
Catherine DAMBRINE [catherine.dambrine@ac-poitiers.fr](mailto:catherine.dambrine@ac-poitiers.fr)
- [Site académique - Délégation « Prévention du décrochage et insertion »](#)